







Notifié le 20 MAI 2021

Signature de l'accord métropolitain de relance 2021-2022











CPER 2021-2027 / Accord métropolitain de relance 2021-2022

Entre:

- L'État, représenté par le préfet de la région Bourgogne-France-comté, préfet de la Côted'Or,
- La Région Bourgogne-Franche-Comté, représentée par sa présidente en exercice, dûment habilitée par une délibération en date du 9 avril 2021,
- Dijon métropole, représentée par son président en exercice, dûment habilité par une délibération en date du 25 mars 2021;

Préambule :

Le 5 février 2021 ont été signés entre l'État et la Région l'accord stratégique sur les orientations du prochain contrat de plan État-Région 2021 – 2027 et l'accord de relance pour 2021-2022, l'État et la Région s'engageant pour environ 2,75 milliards d'euros de financements.

Ces deux accords constituent la base d'élaboration du CPER qui sera formalisé à l'automne 2021 selon neuf priorités thématiques, un volet cohésion des territoires et un volet métropolitain.

Les métropoles jouent en effet un rôle essentiel pour la compétitivité économique des territoires, leur équilibre social et leur transition écologique. Elles sont, en conséquence associées de plein droit à l'élaboration du CPER, comme le prévoit la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

Le CPER 2021/2027 entre l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté contiendra un volet métropolitain, qui pourra prendre la forme d'un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). L'État entend, en effet, faire du CRTE un cadre pérenne de la contractualisation, partant d'un diagnostic partagé et permettant d'y intégrer des dispositifs existants. Il a signé dans ce sens un accord de méthode avec l'Association France Urbaine.

Dans l'attente de la signature du CPER précisant l'ensemble des projets du territoire à cofinancer, l'État et la Région ont convenu d'un accord de relance 2021-2022 pour répondre à la crise sanitaire, économique et environnementale et préparer les conditions d'un rebond.



Dijon métropole s'associe à la relance économique régionale et aux efforts d'accélération de la transition écologique. C'est pourquoi, les parties ont convenu de signer le présent accord pour valider et valoriser les opérations d'investissement financées par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté sur le territoire métropolitain qui intégreront notamment les dossiers relevant des priorités identifiées au titre du CPER 2021 – 2027 adopté le 5 février 2021.

Dans le cadre du présent protocole, les parties ont convenu ce qui suit :

I - CONTRAT MÉTROPOLITAIN DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un Contrat Métropolitain de Relance et de Transition Écologique sera élaboré au cours de l'année 2021. Il portera les politiques partenariales de Dijon Métropole avec l'État et la Région et constituera un cadre de référence pour les signataires, les communes du territoire ainsi que les autres acteurs qui souhaiteront s'y associer. Il vaudra volet métropolitain du CPER.

Il se déclinera autour de trois enjeux stratégiques : <u>la relance et l'innovation</u>, <u>la transition écologique et énergétique</u>, <u>la cohésion et la solidarité</u>.

Il portera l'ambition d'assurer le rayonnement et l'attractivité de la capitale régionale et de conserver une haute qualité de vie de ses habitants.

Les objectifs partagés de développement sont multiples. Sont notamment soulignés :

- o Contribuer activement à la relance de l'appareil productif et à l'innovation ;
- Lutter efficacement contre le réchauffement climatique ; s'adapter au changement climatique et préserver les ressources et la biodiversité ;
- o Promouvoir les circuits courts et la coopération au service d'un projet d'alimentation durable
- Renforcer les activités à forte valeur ajoutée (science du vivant et de la biodiversité, santé/pharmacie, économie numérique, etc.), lancer la filière hydrogène;
- Développer et promouvoir les formations et filières nécessaires au tissu économique d'aujourd'hui et de demain;
- o Promouvoir la valorisation du patrimoine naturel, historique et vivant, notamment de la vigne et du vin :
- Construire une métropole solidaire, maintenir le lien de confiance avec les institutions et promouvoir les initiatives dans les quartiers;
- Utiliser les systèmes et les données numériques pour améliorer les services et la qualité de vie urbaine, favoriser la transition numérique et veiller à l'inclusion numérique;
- Renforcer les solidarités et la coopération entre la Métropole et les territoires qui l'entourent.



II- PROJETS SOUTENUS PAR L'ÉTAT ET LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DANS LE CADRE DU PROTOCOLE D'ACCORD POUR LA RELANCE

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire d'une ampleur mondiale inédite dont la durée reste incertaine. La pandémie a engendré une crise économique sans précédent contre laquelle l'État et les collectivités se mobilisent pour créer les conditions favorables au maintien du tissu économique et de l'appareil productif, au soutien et au rebond de l'activité.

Dans ce cadre les collectivités entendent mobiliser leurs crédits d'investissements pour soutenir les projets engagés en 2021 et 2022 sur le territoire de Dijon métropole.

- L'État soutient les projets concernant le territoire métropolitain figurant dans les tableaux annexes qui seront engagés sur l'exercice 2021. D'autres subventions pourront conforter le financement des opérations visées.
 En 2022, l'État portera pour sa part, une attention particulière aux demandes formulées au
 - titre de la relance s'agissant des projets engagés, au vu des disponibilités budgétaires et du contenu des dossiers déposés, et ce, notamment pour les dispositifs DSIL et DETR.
- La Région Bourgogne-Franche-Comté apportera son soutien à concurrence de 14 millions d'euros aux projets structurants pour la relance, l'innovation, la transition écologique, la cohésion et l'attractivité du territoire métropolitain, contributeurs aux neuf priorités identifiées au titre du CPER 2021 2027. Les dossiers devront être déposés avant le 31 décembre 2021 et soldés avant fin 2023. La Région s'engage à examiner dans les meilleurs délais et en respect de ses règles d'intervention, les projets que les parties auront identifiés afin d'optimiser l'effet de relance de l'investissement public sur le territoire de la Métropole.

Un point semestriel sera fait entre l'État, la Région et la Métropole sur l'exécution de ces dispositions

Fait à Dijon, le 5 mai 2021

Pour L'État.

Pour la Région Bourgogne-Franche-Comté,

Pour Dijon métropole,

Fabien SUDRY
Préfet de la région BourgogneFranche-Comté
Préfet de la Côte d'Or

Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

François REBSAMEN Président de Dijon-Métropole



	CPER 2021-2027 – Accord métropolitain de relance 2021-2022	lance 2021-2022					
	Au titre de la relance et de l'Innovation	ion				Financements État	État
Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Ville de Dijon	Travaux de GER au théâtre municipal	3.000.000 € (1.000.000 € 2021, 2022, 2023)	DRAC MH				
Ville de Dijon	Bibliothèque municipale : retrait des étais de la salle Eiffel	300.000 €	DRAC MH				
Ville de Dijon	Rénovation et extension de la base nautique du lac Kir	5.500.000 €	ANS – DSIL 2022	97			
Ville de Dijon	Aménagement d'un terrain synthétique et installation d'éclairages leds au stade Trimolet	1,.5 00.000 €	DSIL 2022				
Dijon Métropole	AAP écosystème de mobilité hydrogène – acquisition de 27 bus à hydrogène	22.778.000 €	ADEME: 6.132.600 € CEF Blending facility: 2.025.000 € Région				Plafond 40%fi publics ; à voir si la bonification de 30 K€ par bus est cumulable au-delà des 40 %
Dijon Métropole	AAP écosystème de mobilité hydrogène – acquisition de 8 bennes à ordures ménagères et de 6 VL à hydrogène	5.095.200 €	ADEME : 1.529,040 € Région				Plafond 40 % financements publics; à voir si possibilité application de ce faux au coût total de l'opération, et non au surcoût hydrogène/gasoil
Dijon Métropole Smart Energhy	AAP écosystème de mobilité hydrogène – station de production et de distribution d'hydrogène de Dijon Nord	7.400.000 €	ADEME : 2.224.207 € Région : 585.279 €				
Dijon Métropole Smart Energhy	AAP écosystème de mobilité hydrogène – station de production et de distribution d'hydrogène de Dijon Sud	11.000.000 €	ADEME : 1,747.553 € Région : 2.025.240 €				
Ville de Perrigny les Dijon	Développement du numérique						AAP transformation numérique des collectivités locales (démat, expertise numérique formation,) ouvert sur 2021-2022 (297K€ par département +200K€ pr projets accompagnés par lab d'innovation territorial) Si acquisition matériel→ dispositif CRBFC 2022
Université de Bourgogne	Bâtiment Droit-Lettres, rénovation énergétique		État : MESRI (AAP2)				4.940.000€
Université de Bourgogne	Learning Center		État : MESRI (AAP2)				2.000,000 €
AGROSUP	Rénovation énergétique	2,2M€	Etat : DRAAF				2.200.000 €

INRAE	Collectivité /EP maître d'ouvrage
Réhabilitation et rénovation énergétique	Objet-opération
	Coût prévisionnel HT Cofinancements
	Cofinancements
	DSIL classique
	DSIL exceptionnelle relance 2020
	DSIL RE
3.019.000€	autres dispositifs Plan Relance

Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	7 Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
	Au titre des transitions écologique et énergétique	rgétique				Financements État	itent
Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération libellé	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
ADIM	Reconversion de la friche de l'ancienne usine JTEKT pour y accueillir notamment une école d'architecture	A consolider	ADEME : État (DDT) : Réponses en avril 2021				
Dijon Métropole	Adaptation du centre de tri des déchets recyclables en vue de l'extension des consignes de tri à tous les plastiques	25.000.000 €	Citéo: 950.000 € ADEME : 5.000.000 € Région : 1.000.000 €				
Dijon Métropole	construction d'une piste cyclable route de Chevigny à Sennecey-les Dijon	659.000 €			90000€		
Ville de Dijon	Dijon travaux de raccordement au réseau de chaleur urbain	135.600 €			79 500 €		
Ville de Dijon	travaux d'étanchéité de la toiture terrasse du palais des sports	77.000 €			45 000 €		
Ville de Dijon	travaux de réfection étanchéité de la toiture des ateliers municipaux	155.800 €			90000€		
Ville de Dijon	travaux de rénovation thermique au GS Montmuzard	222.000 €			125 000 €		
Ville de Dijon	pose de leds au terrain annexe du parc municipal des sports	600.000 €			350 000 €		
Dijon Energies	Fonds chaleur : programme de développement du réseau de chaleur de Dijon Energies 2020-2024	8.751.905 €	ADEME:3.700.000 €				
Dijon Métropole	Développement des aménagements cyclables (liaisons Dijon-Longvic, Dijon-Ahuy)	2.000.000 €					AAP Vélo et DSIL 2022
Ville de Dijon	Connexion au réseau de chaleur urbain de bâtiments tertiaires	276.000 €		135 000 €			
Ville de Dijon	Rénovation énergétique des GS Buffon et Colette	2.8000.000 €				1 050 000 €	
Ville de Dijon	Parcours des Saveurs et des Cépages - développement de la biodiversité	230.000 €		0 €			

					ק ק		
Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	Cofinancements	DSIL classique	exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Ville de Dijon	Création de jardins familiaux et partagés	360.000 €					Eligible PR mesure « jardins partagés »- Max 36000
Ville de Dijon	Création de 3 vergers urbains	120.000 €		0			Eligible PR mesure « jardins partagés »- Max 36000
Ville de Dijon	Etudes pour la création d'une ferme urbaine dans le quartier de la Fontaine d'Ouche	230.000 €	SGPI Quartiers fertiles : 61.000 € Région : 100.000 €				2022 pour travaux
Ville de Dijon	Aménagement de 9 espaces de fraîcheur	360.000 €		180 000 €			
Ville de Dijon	Réfection toiture couverture salle Jacques Fornier (TDB)	152.600 €		70 000 €			
Ville de Dijon	GS Petites Roches, bâtiment A - réfection étanchéité toiture terrasse	43.000 €				25 800 €	
Ville de Dijon	Installation leds éclairage public hors city box OnDijon 100.000 €	100.000 €		50 000 €			
Dijon Métropole	Installation leds éclairage public hors city box OnDijon	945.000 €		425 000 €			
Ville de Dijon	Remplacement éclairage des gymnases Sellenet, Dunant et Marion par des leds	220.000 €		110 000 €			
Ville de Dijon	Boulodrome : remplacement éclairage par des leds et réfection de la toiture	252.000 €	DSIL 2021	0 €			
Dijon Métropole	Mise en accessibilité de 13 arrêts de bus	204.000 €		100 000 €			
Dijon Métropole	Création de continuités cyclables rond-point du 8 mai 1945 à Dijon	503.000 €		110 000 €			
Ville de Chenôve	Rénovation thermique de l'hôtel de ville- 1ère tranche	299.000 €			196 690 €		
Ville de Chenôve	Rénovation thermique de l'hôtel de ville- 2ème tranche	452 396 €				150 000 €	
Ville de Chenôve	Rénovation thermique du GS Jules Ferry	211 163 €				120 000 €	
Ville de Chenôve	Rénovation thermique gymnase	4 644 928 €				592 000 €	

Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Commune d'Ahuy	construction d'un groupe scolaire	3.429.000 €			1 150 000 €		
Ville de Chevigny-saint sauveur	Rénovation du groupe scolaire Es Alloueres	947.000 €				510 000 €	
Ville de Marsannay-la-Côte	création d'un équipement sportif et d'un local associatif	106.000 €			37 350 €		
Ville de Quétigny	Travaux de rénovation énergétique et réhabilitation du _{180.000} € groupe scolaire « Les Huches »	180.000 €				100 000 €	
Ville de Saint-Apollinaire	Rénovation énergétique GS La Fleuriée	160.000 €				40 000 €	
Ville de Saint-Apollinaire	Rénovation énergétique maison de gardien Espace Tabourot des Accords	€0,000 €				25 000 €	
Sennecey les Dijon	interconnexion fibre des bâtiments communaux	57.000 €		10 000 €			
Dijon Métropole et/ou délégataires	Résorption fuites réseaux AEP - tranche 2021		AERMC				498 000,00 €
SEMOP - ODIVEA	Unité de méthanisation sur la STEU Eau Vitale de Dijon		AERMC				5 235 350,00 €
	Au titre de la cohésion et des solidarités	rités				Financements État	tat
Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Dijon Métropole	Réhabilitation de l'aire d'accueil de la cité des Peupliers et fin des travaux d'aménagement de celle de Chevigny Saint Sauveur	875.000 €	AAP gens du voyage sinon DSIL 2022				AAP Gens du voyage
Dijon Métropole	Construction d'une légumerie	1.800.000 €	État DRAAF				rattacher au PAT PAT régional limité 1M€ et 300k€/projet
Ville de Quétigny	Construction d'une Médiathèque / tiers lieu	4.600.000€	État -DRAC : 2,400,000 € Département : 95 000 €				
	Au titre des mobilités					Financements État	lat
Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance

Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Etat	Achèvement aménagements LINO (ajout au CPER 2015-2020) et sécurisation giratoire d'Ahuy	2.300.000 € à 2.800.000 Etat-DREAL : 27,5 %/ € 25 %/ métro : 22,5 %				reliquat CPER précédent 1.500.000 €

Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
	Au titre de la Culture et du Patrimolne	lne.				Financements État	État
Collectivité /EP maitre d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Etat	Restauration de la cathédrale St-Bénigne		Plan Cathédrale Etat- relance				2 600 000 €
Ville de Dijon	Chapelle de l'Assomption	Etudes : 900.000 € - travaux : 8.000.000 €	DRAC				
	Au titre du voiet industrie de France Relance	elance				Financements État	État
Entreprise	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements				autres dispositifs Plan Relance
Corden Pharma Chenôve	Projet CONTI (relocalisation, création d'un laboratoire) 1 730 000 €	1 730 000 €					800 000 €
Nouvelle Manufacture Bourguignonne de Plastique (St-Apollinaire)	NMBP2021 : investissements productifs	2 730 000 €					300 000 €
SAVOYE ASSETS MANAGEMENT / DIJON	construction d'un nouveau site permettant de mutualiser et développer les capacités du groupe	31 000 000 €					800 000 €
SUNTEC Industries France (Longvic)	SUNTEC Industries France Nouvel outil de production de pompe modulaire (Longvic)	1 380 000 €					900 000 €
ADHEX TECHNOLOGIES / CHENOVE	Projet BANG Bringing Adhesives to the Next Generation; groupe de 530 salariés, dont 380 en France sur les sites de Chnôve et pelousey (25); ces adhésifs sensibles à la pression sont destinés aux secteurs automobile, médical, industriel. 55 docteurs, ingénieurs et techniciens oeuvrent pour la R&D de ce projet.	1 928 420 €					934 765 €
G. MAGYAR SA DIJON	Développer de nouveaux produits (citernes)+évolution organisationnelle et de modélisation pour évoluer des hydrocarbures traditionnels vers de nouveaux marchés liés à la transition énergétique et écologiques	8 134 227 €					800 000 €

